

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT D'UNE PASSERELLE POUR PIÉTONS AU-DESSUS
DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES, ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

1. Les travaux consistent à aménager une passerelle pour piétons qui enjambent la rivière Saint-Charles au nord de l'autoroute Félix-Leclerc :

1° services professionnels :	150 000 \$
2° travaux :	1 140 000 \$
Sous-total :	1 290 000 \$

CHAPITRE II

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LE BOULEVARD
PIERRE-BERTRAND, ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES

2. Les travaux consistent à aménager une piste cyclable sur le boulevard Pierre-Bertrand entre la rivière Saint-Charles et la rue des Rocailles :

1° services professionnels :	200 000 \$
2° travaux :	1 750 000 \$
Sous-total :	1 950 000 \$

CHAPITRE III

SYSTÈME DE SIGNAUX LUMINEUX

3. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de trois nouveaux systèmes de signaux lumineux pour les endroits suivants :

1° intersection du boulevard Henri-Bourassa et d'une rue projetée dans l'arrondissement Charlesbourg :	85 000 \$
2° intersection de la rue Clemenceau et de la rue des Moulineaux dans l'arrondissement Beauport :	85 000 \$

3° intersection du boulevard Jean-Talon et du boulevard du Loiret dans l'arrondissement Charlesbourg :	50 000 \$
Sous-total :	220 000 \$

CHAPITRE IV

DIVERSES INTERVENTIONS

4. Les travaux consistent à réaliser divers projets mineurs de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de stationnement et de signalisation et à acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des projets.

Sous-total : 20 000 \$

TOTAL : 3 480 000 \$

Annexe préparée le 3 juin 2008 par :

Marc des Rivières, directeur
Division du transport
Service de l'aménagement du territoire